

TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2017-2018

Délibération du Conseil Municipal n° 2017-07-033 du 4 juillet 2017

Délibération du Conseil Municipal n° 2017-10-051 du 19 octobre 2017

RESTAURANT SCOLAIRE	
- repas école maternelle	3.40 €
- repas école élémentaire	3.65 €
- fourchette (le repas)	1,15 €
GARDERIE MATIN	2 € la présence
GARDERIE SOIR <i>Tarifs votés le 19/10/2017</i>	2 € la présence le lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h, le vendredi de 16h à 17h30 au-delà de ces horaires : + 0,50 € jusqu'à 18h30
TRANSPORT SCOLAIRE	22 € par mois et par famille

Comment régler les factures ?

Le paiement s'effectue après réception à votre domicile d'une facture mensuelle. Les factures sont à régler auprès de la Trésorerie de Luynes par chèque bancaire ou en espèces, ou via le dispositif TIPI, service internet de l'Etat (Titres Payables par Internet).